

Le 26 novembre 2009

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2010-2011
Dossier Régie: R-3708-2009
Notre dossier: R000316 FE

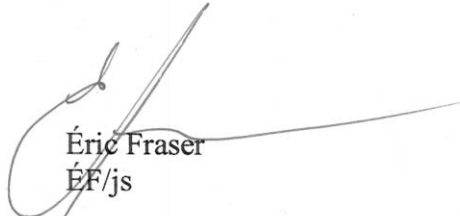
Chère consœur,

Dans le contexte de la planification de l'audience du dossier tarifaire du Distributeur qui débutera le 7 décembre prochain, nous vous informons qu'Hydro-Québec Distribution entend présenter sa preuve de la manière suivante :

- Panel 1 :** Contexte, enjeux, orientations du dossier tarifaire et allègement réglementaire (*HQD-01-01, 02, 03*).
- Panel 2 :** Coût de service, efficience, principes réglementaires, investissements, revenus et réseaux autonomes (*HQD-01-04; HQD-03; HQD-04; HQD-06; HQD-07; HQD-08-01 à 07; HQD-09*).
- Panel 3 :** Approvisionnement en électricité, coûts évités et prévision de la demande (*HQD-02-01, 02, 05; HQD-05*).
- Panel 4 :** Programme et activités en efficacité énergétique (*HQD-08-08*).
- Panel 5 :** Répartition des coûts, tarification, interfinancement et conditions de service (*HQD-10; HQD-11; HQD-12*).

À la lumière de la preuve au dossier, et à moins d'indication contraire de la Régie, le Distributeur n'entend pas présenter de témoins sur la politique financière.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser
ÉF/js

c.c.: Intervenants (*par courriel seulement*)